



Section
UNIVERSITÉ DE LORRAINE

11 décembre 2014

Adresse au préfet de la section Snesup-FSU de l'université de Lorraine

La situation dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) est extrêmement préoccupante, qu'il s'agisse de son financement ou des conditions de travail et d'études. Partout, le même constat s'impose : au-delà des aspects budgétaires (manque de moyens pour assurer les missions d'enseignement et de recherche), le pilotage par l'austérité budgétaire conduit à la perte des libertés scientifiques et pédagogique. Cette austérité conduit à une situation de l'emploi de plus en plus dégradée, pour les universités comme pour les organismes, avec des pertes nettes d'emplois et une augmentation constante de la précarité. La réduction de 136 millions d'euros des crédits pour l'enseignement supérieur et la recherche, votée à l'Assemblée nationale le 18 novembre 2014, ne fait qu'aggraver la situation budgétaire des universités et des organismes de recherche.

Cette situation est tout aussi préoccupante à l'université de Lorraine. Du point de vue de l'emploi, ce sont plus de 150 postes qui se trouvent gelés, et en réalité supprimés, en deux années. Comment l'université de Lorraine peut-elle continuer de réaliser ses missions alors que ces mesures amènent à comprimer l'offre de formation et les laboratoires, à alourdir les tâches de travail de toutes les catégories de personnels ? Cette dégradation des conditions de travail produit une souffrance de plus en plus manifeste qu'il serait dangereux de mésestimer. La solution ne peut pas être dans la course à « l'excellence », notamment dans les réponses aux appels IDEX / ISITE car cela conduit inévitablement à un système à deux vitesses, que ce soit entre universités ou, au sein d'un même établissement, entre composantes de formations, mais également entre unités de recherche.

Pourtant, il est possible de trouver du financement pour l'enseignement supérieur et la recherche. Le crédit impôt recherche (CIR) doit être remis à plat car il démontre son inefficacité tant en termes de dépenses en recherche et développement des entreprises qu'en termes d'embauche de jeunes docteurs, dont l'avenir est de plus en plus bouché.

Au vu de ces constats et de l'urgence de la situation, nous demandons donc que les mesures suivantes soient prises.

- Augmentation significative du budget de la Mission interministérielle pour la recherche et l'enseignement supérieur de l'ordre de deux milliards d'euros.
- Révision du Crédit impôt recherche et réaffectation des crédits dégagés à l'ESR.
- Mise en place d'un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires de la fonction publique d'État pour les universités et les organismes.
- A l'université de Lorraine : publication de tous les postes.